HORIZON COMMINGES

MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
CŒUR & COTEAUX
DU COMMINGES

#01 JANV. 2019

DOSSIER

Les Pyrénéennes,
Le 4e salon agricole de France

Notre Communauté de Communes
- Nos compétences et services
- Nos projets pour le territoire

cœur & coteaux
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CC COMINGES magazine v11.indd 1 26/12/2018 12:03

Édito

Une intercommunalité résolument tournée vers l'avenir !

Je suis ravi de vous présenter le premier numéro du magazine de notre Communauté de Communes : **Horizon Comminges**. Je sais que vous l'attendiez impatiemment mais il nous est apparu important de prendre du temps afin de vous présenter un travail déjà avancé, une feuille de route bien définie. Unir, harmoniser cinq intercommunalités ayant des histoires différentes, des niveaux d'intégration disparates et des compétences hétérogènes n'est pas chose simple et ne peut se faire d'un revers de main. Pourtant, dès mon élection, le 21 janvier 2017, mon message était clair : quelles qu'aient été les positions des uns ou des autres avant cette fusion et vis-à-vis de la loi NOTRe qui l'a impulsée, nous devions, ensemble, réussir à faire de cette entité nouvelle un atout pour notre territoire, un levier pour le Comminges. Autour d'une équipe que j'ai souhaitée soudée et ouverte, mon objectif premier a été de déterminer des priorités : la maîtrise des finances et le développement économique comme axes majeurs de mon mandat. Maitriser les finances, c'est employer l'argent public, votre argent, en vue de conserver un service public de proximité et de qualité tout en optimisant au mieux nos ressources et nos moyens. Mais nous devons encore proposer à nos concitoyens et à tous ceux qui souhaitent s'installer en Comminges, un territoire attractif, un territoire où l'on vit, où l'on travaille, où l'on investit. Et cela, nous n'y parviendrons qu'en développant le tissu économique, seul garant de notre dynamisme et de note vitalité. Rien n'est impossible si l'on s'en donne les moyens, et vous découvrirez au fil des pages que le travail mené depuis deux ans commence à porter ses fruits. Par-delà un développement économique qui nous semble primordial, notre intercommunalité a également en charge plusieurs autres compétences d'importance : l'enfance-jeunesse, la voirie, le tourisme, le social, les transports, la GEMAPI… La priorité était d'organiser ces compétences de façon cohérente et donc, de se poser une question : que souhaitions-nous pour notre territoire ? Quel chemin voulions-nous tracer pour l'avenir ? Il fallait donc bâtir un projet de territoire, constituant notre feuille de route, la déclinaison de nos choix pour l'avenir. Des choix assumés, des choix audacieux. C'est ce projet qui va vous être présenté dans ce premier Horizon Comminges, au travers des interviews des élus qui l'ont dessiné à mes côtés et du Directeur Général des Services, qui en assure la mise en œuvre. Je profite également de ce premier numéro, qui voit le jour en ce mois de janvier, pour vous adresser, à toutes et à tous, mes vœux les plus chers pour cette nouvelle année : qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, santé et prospérité, qu'elle permette à chacun d'entre vous de se réaliser dans sa vie personnelle, professionnelle et de vivre en sérénité.

Loïc Le Roux de Bretagne,
Président de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

Sommaire

03. PROJET DE TERRITOIRE
04. COMPÉTENCES ET SERVICES
06. LES PYRÉNÉÉNNES
08. LE PROJET D'ADMINISTRATION
09. BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUX
10. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
12. FINANCES
14. PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE
16. VOIRIE/ORDURES MÉNAGÈRES
18. POLITIQUE SOCIALE
20. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
22. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
24. LES TRANSPORTS
26. TOURISME

Ce magazine est édité par la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges • Directeur de publication : Loïc Le Roux de Bretagne • Textes : Nicole Doro • Conception, mise en page : Inconito • Imprimé par : Imprim 31, une entreprise Imprim'vert©

IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-2264 pefc-france.org

CC COMINGES magazine v11.indd 2 26/12/2018 12:03

Le projet de territoire

Les 4 défis majeurs

Développer l'accès au numérique sur tout le territoire en anticipant les nouveaux usages qu'ils soient privés ou professionnels.

Accompagner l'économie traditionnelle en structurant la filière viande, en soutenant le commerce et l'artisanat, en accompagnant la transmission des entreprises et aussi l'installation au travers des Zones d'activités et de pépinières d'entreprises.

Miser sur le développement de filières durables telles que le bois-énergie (avec le PETR) et structurer des réseaux d'entreprises intervenant dans le même secteur.

Faire du cadre et de la qualité de vie un préalable à l'accueil de nouvelles populations. Cela passe par un développement des services à la population, de l'offre culturelle et par une revitalisation, voire une restructuration des centres-bourgs, accompagnée d'un développement des mobilités.

Rechercher de la cohérence et de l'équité territoriale dans tous les domaines de compétences de la Communauté de Communes.

Adapter les services à la population aux attentes d'aujourd'hui et de demain par des projets tels que la Maison des Services de Boulogne-sur-Gesse et le développement des Services à la Personne.

Mener des actions favorisant le lien social et participer à la formation des jeunes.

Mettre en place une politique de l'habitat.

Articuler le développement du tourisme avec la stratégie touristique du PETR Pays Comminges Pyrénées, du Comité Départemental du Tourisme 31, du Comité Régional du Tourisme d'Occitanie et continuer à travailler en synergie sur les projets en cours dont la mise en place d'une marque Comminges.

Valoriser le patrimoine et les sites touristiques préexistants tout en s'assurant d'un niveau de qualité cohérent sur l'ensemble de l'offre.

Qualifier l'offre d'hébergements touristiques

Utiliser le tourisme comme levier pour mailler les points d'intérêt touristique et de loisirs avec l'offre d'hébergement, de restauration, de commerces, de points de vente de produits locaux, de services… via par exemple le réseau des chemins de randonnée.

Préserver et développer l'activité agricole en pérennisant les exploitations existantes, en facilitant leur transmission et en garantissant les conditions de fonctionnement de l'activité agricole par la préservation du foncier agricole stratégique en s'appuyant sur le futur PLUi.

Encourager à la diversification de l'activité agricole en accompagnant le développement des circuits courts et en valorisant la production locale.

Accompagner l'activité agricole, dans un développement durable en lien avec le Plan Climat (PCAET) comme par exemple via des projets de valorisation des résidus agricole par la méthanisation.

CC COMINGES magazine v11.indd 3 26/12/2018 12:03

Compétences et services

CRÉATION & GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

SERVICES ADMINISTRATIFS

Ressources humaines

Finances

Secrétariat de Mairies (< mi-temps)

TRANSPORTS

(compétence déléguée par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée exercée en Régie)

Movibus/Movigo

Transport à la demande

TOURISME

Création d'un Office de Tourisme Intercommunal

Création & entretien de sentiers de randonnée

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Etablissement et exploitation d'infrastructures de communications électroniques

Etablissement & exploitation de réseaux de communications électroniques

Fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas de carence de l'initiative privée

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Animation & gestion des temps « péri & extra » scolaires

Relais d'assistants maternels

Crèches

CC COMINGES magazine v11.indd 4 26/12/2018 12:03

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création, aménagement, entretien
& gestion de zones d'activité industrielle,
commerciale, tertiaire, artisanale, touristique

Politique locale du commerce
& soutien aux activités commerciales
d'intérêt communautaire

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Elaboration des documents d'urbanisme
(PLU, PLUi, carte communale…)

Politique du logement et du cadre de vie

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion des milieux aquatiques & prévention
des inondations (GEMAPI)

Protection & mise en valeur de l'environnement

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

SERVICES TECHNIQUES

Collecte & traitement des déchets des
ménages & déchets assimilés

Création, aménagement & entretien de la voirie

Bâtiments

Aires d'accueils des gens du voyage

Espaces verts

CONSTRUCTION, ENTRETIEN & FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Médiathèque

Conservatoire

Musée-forum de l'Aurignacien

Piscine d'Aurignac

Ciné Lumière de Boulogne-sur-Gesse

ACTION SOCIALE D'INTÉRET COMMUNAUTAIRE

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile de Boulogne sur Gesse (SAAD)

Centre social Azimut

CC COMINGES magazine v11.indd 5 26/12/2018 12:03

Les Pyrénéennes, un succès grandissant !

Avec près de 65 000 visiteurs sur 3 jours, l'édition 2018 a battu tous les records de fréquentation !

Quel bilan peut-on tirer de cette 11e édition ?

Jérôme Adoue, président des Pyrénéennes : « À dire vrai, nous attendions beaucoup des Pyrénéennes 2018, une attente mêlée, il faut l'avouer d'un peu de crainte car c'était une grande première pour notre nouvelle Communauté de Communes. Et le résultat a dépassé toutes nos espérances : près de 65 000 visiteurs ont foulé les allées du parc des expositions sur les 3 jours de la manifestation. Un public de tous âges, de tous horizons, pour lequel ce rendez-vous triennal semble désormais très attendu ! C'est un énorme travail mais qui s'est soldé par une véritable réussite.»

La présence de Gérard Larcher, Président du Sénat, a créé la surprise ! C'est une première en Comminges…

Loïc Le Roux de Bretagne, président de la Communauté de Communes : « C'est le moins qu'on puisse dire ! Aucun Président du Sénat ne s'était rendu à Toulouse, et a fortiori dans le Comminges, depuis les débuts de la IIIème République. La faute républicaine est réparée, comme il l'a souligné lui-même ! Plus sérieusement, sa visite a effectivement marqué les esprits. Au-delà de la symbolique que revêt la présence du deuxième personnage de l'Etat sur notre territoire, il est évident que son discours, fédérateur, réaliste et au plus près des problématiques et des attentes de notre monde rural, a été unanimement apprécié. Et dieu sait que le monde rural a besoin d'être entendu aujourd'hui ! Gérard Larcher a écouté avec attention chaque acteur du monde agricole. Comme il aime à le répéter, c'est un monde qu'il connaît et qu'il côtoie ; derrière l'homme d'Etat, on sent l'homme de la terre et c'est cela qui a plu. Sa venue a sans aucun doute contribué au succès de cette 11e édition. Cela montre que Les Pyrénéennes gagnent en notoriété et nous nous en félicitons.»

> « Le partenariat avec l'Espagne est une de mes priorités. »

Outre cet événement, quels ont été les points forts de cette édition ?

Jérôme Adoue : « Les Pyrénéennes doivent avant tout rester le rendez-vous des professionnels de l'agriculture. Cette année, nous avons été particulièrement comblés avec 122 exposants et 800 animaux, 9 conférences et 7 tables-rondes. Les concours, fleurons du salon, ont également été à l'honneur :

- 2 nationaux (Gascon et Prim'Holstein),
- 3 inter-régionaux (Montbéliarde, Brune, Bazadaise),
- 2 inter-départementaux (Charolaise, Limousine),
- 1 départemental (Blonde d'Aquitaine)

Aux concours officiels se sont ajoutées 6 présentations (Abondance, Jerziaise, Veau sous la mère, ovins, chevaux, volailles) unanimement appréciées. »

CC COMINGES magazine v11.indd 6 26/12/2018 12:03

> La première fois, depuis les débuts de la IIIe République, qu'un Président du Sénat se rendait en Comminges.

Loïc Le Roux de Bretagne : « Je crois que le succès de cette édition vient aussi de notre anticipation. Dès mon élection, j'ai demandé aux équipes de se mettre au travail, soit un an et demi à l'avance. Préparer une telle manifestation demande une mobilisation et un travail considérable et ne pourrait se concevoir sans un engagement sans faille de tous les agents et un réel professionnalisme.

Je tiens, par ailleurs, à les remercier encore une fois, car le succès des Pyrénéennes, c'est aussi le leur. Il en va de même de nos partenaires historiques sans lesquels cette manifestation ne pourrait avoir lieu : la Région Occitanie, le Conseil Départemental (qui a été co-organisateur de la manifestation) et la Chambre d'Agriculture. Un grand merci à tous pour leur aide financière et logistique !

Enfin, je crois que les Pyrénéennes sont désormais un rendez-vous incontournable pour le monde agricole et un moment vraiment attendu. Nous avons la volonté de faire de cette manifestation un événement phare, une vitrine de notre territoire. Je suis intimement convaincu que les Pyrénéennes ont un avenir prometteur et que les éditions futures confirmeront le succès d'aujourd'hui. »

Justement, en parlant du futur, avez-vous déjà pensé à la prochaine édition ?

Jérôme Adoue : « Aujourd'hui, notre manifestation occupe le 4e rang national des salons et foires agricoles, derrière Paris, Lyon et Cournon. Notre objectif est de grimper, a minima, d'un rang pour devenir la 3e, voire la 2e. Et nous voulons nous en donner les moyens, notamment en favorisant le partenariat avec l'Espagne que nous avons amorcé cette année. Les Pyrénées sont françaises mais aussi espagnoles ! »

La 4e foire agricole sur le plan national

Loïc Le Roux de Bretagne : « Avec la venue de Gérard Larcher, le partenariat transfrontalier avec l'Espagne a été l'une de mes priorités pour l'édition 2018. Et nos amis ont répondu présents avec beaucoup d'enthousiasme ! Les normes en matière de transport d'animaux ne nous ont pas permis, pour cette fois, de faire venir des bêtes, mais nous travaillons de concert pour que cela puisse être effectif en 2021. Et ce le sera ! Les Pyrénéennes doivent être le fleuron des salons agricoles du grand sud et la collaboration avec nos amis espagnols, qui me paraît évidente, ne pourra que favoriser l'essor de ce salon. En 2018, nous avons donné le tempo ; l'avenir doit continuer sur le même registre et renforcer encore davantage la notoriété des Pyrénéennes ! »

Édition 2018

- **65 000** visiteurs
- **122** exposants
- **800** animaux
- **8** concours
- **6** présentations
- **9** conférences
- **7** tables-rondes

CC COMINGES magazine v11.indd 7 26/12/2018 12:03

Le projet d'administration 2018-2020

Le parallèle au projet de territoire.

Pourquoi un projet d'administration ?

Eric Rozes, directeur général des services : « Face au projet de territoire, impulsé par les élus, j'ai voulu impliquer l'ensemble des agents dans l'élaboration d'un projet d'administration, novateur et fédérateur, qui se veut être un travail transversal, collectif et participatif, en vue de repenser le futur et de réinterroger les habitudes.
En effet, avec près de 500 agents, notre Communauté de Communes représente aujourd'hui des dizaines de métiers différents qu'elle exerce sur un périmètre large et loin d'être uniforme.
La mise en œuvre d'un projet d'administration est la déclinaison de notre volonté d'accompagner les agents dans leur manière de servir face à une fonction publique en complète mutation.
Dans un contexte financier de plus en plus contraint, avec une règlementation en perpétuelle évolution, la nécessité de s'adapter est quasi quotidienne.

> « Améliorer, professionnaliser et optimiser la fonction publique territoriale. »

Des agents impliqués seront davantage opérationnels ! »

Quels objectifs vous fixez-vous ?

Eric Rozes : « Notre projet d'administration devra nous permettre de relever collectivement plusieurs grands défis pour demain :

Améliorer la qualité du service public :
- Offrir un accueil de qualité aux usagers (Labellisation MARIANNE, pour l'accueil du siège dans un premier temps),
- Mettre en place un temps de travail adapté aux besoins des usagers.

Professionnaliser l'exercice des fonctions managériales :
- Donner aux encadrants une « boîte à outils » commune,
- Développer une organisation en « mode projet ».

Optimiser les systèmes d'information, de pilotage et d'information :
- Donner des outils d'évaluations des politiques publiques,
- Moderniser l'outil informatique et les systèmes d'information de manière générale.

Mutualiser les moyens et les ressources :
- Mettre en cohérence nos politiques publiques,
- Réduire les dépenses en permettant des économies d'échelle et en évitant les doublons.

Nous devons, dans nos actions au quotidien, montrer l'exemple de la performance, en se donnant des priorités et des objectifs clairs, en misant sur une culture de l'efficience qui place l'usager au cœur de ses préoccupations.
Il est urgent d'inventer la fonction publique de demain et nous devons être au rendez-vous des grands défis qui se profilent. »

CC COMINGES magazine v11.indd 8 26/12/2018 12:03

Bâtiments intercommunaux

un héritage à faire vivre

Nous devons avoir une vision globale de notre patrimoine bâti et orienter nos choix afin de l'optimiser au maximum.

La nouvelle Communauté de Communes a désormais la charge d'un important patrimoine bâti. Comment le gérez-vous ?

Hervé Cheylat, vice-président en charge des Infrastructures et Bâtiments : « Effectivement, notre intercommunalité est aujourd'hui riche d'un patrimoine immobilier conséquent qui lui revient d'entretenir et de faire vivre : sites des anciennes intercommunalités (dont l'Hôtel de Lassus à Montréjeau qui est classé), crèches, maisons médicales ou de services, déchetteries… l'inventaire est long et la première des choses que nous avons faite est un état des lieux exhaustif. »

Des travaux ont-ils déjà été entrepris ?

Hervé Cheylat : « Oui, nous avons d'ores et déjà entrepris des travaux de rénovation et de réhabilitation sur plusieurs bâtiments :

- À la crèche « Il était une fois », des travaux d'étanchéité, de remplacement de fenêtres ainsi que la création de toilettes handicapés, pour un montant de 200 000 € HT, devraient être terminés à la rentrée 2019 ;
- À la piscine d'Aurignac, que nous avons reprise de facto puisqu'elle était déjà intercommunale, nous avons entamé des travaux de recherche et de réparation suite à d'importantes fuites d'eau ainsi que des travaux de rafraichissement pour que la saison 2019 puisse se dérouler sans encombre. Par la suite, nous avons prévu des travaux de modernisation et d'accessibilité qui devront être réalisés pour la saison 2020.

Nous avons également équipé plusieurs de nos bâtiments de défibrillateurs : crèches, sites de la Communauté de Communes, parc des expositions, médiathèque…. Enfin, nous avons débuté un lourd chantier en matière d'accessibilité : un calendrier est en cours de réalisation afin d'établir des priorités. Les mises aux normes ne se feront pas en un jour mais nous avons la volonté d'amorcer ce travail qui nous paraît incontournable. »

CC COMINGES magazine v11.indd 9 26/12/2018 12:03

Le développement économique, la priorité du mandat

Notre ambition : redonner au Comminges la dynamique qu'il mérite !

Loïc de Bretagne se plait à répéter qu'il a fait du développement économique le fer de lance de son mandat ; en tant que vice-président en charge du sujet, comment mettez-vous en œuvre cette politique ?

Jean-Bernard Castex, vice-président en charge de l'Economie : « Oui, nous avons clairement décidé de mette fortement l'accent sur le développement de l'économie du Comminges, parce qu'un tissu économique dynamique est le garant d'un territoire vivant, tourné vers l'avenir.

Le projet de territoire, que nous avons défini tous ensemble, s'oriente autour de 4 grands axes : l'économie, la ruralité, l'agriculture et le tourisme ; et l'on se rend compte que l'économie est en fait une thématique totalement transversale car elle se retrouve dans tous les sujets. Concrètement, nous avons fait des choix précis et assumés qui se concentrent sur deux axes :

Développer nos ressources propres, source de valeur ajoutée pour le territoire, notamment autour de la valorisation des produits alimentaires de qualité. Nous avons un territoire qui possède de réels atouts en la matière, il est de notre devoir de les mettre en valeur. Notre Communauté de Communes possède sur son territoire les deux abattoirs que compte la Haute-Garonne (à St-Gaudens et Boulogne sur Gesse) ; nous avons engagé une étude afin d'envisager le mode de gestion optimal pour l'avenir de ces structures, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) que nous portons en partenariat avec le PETR

> « Thématiser les zones d'activités et démarcher les entreprises... »

CC COMINGES magazine v11.indd 10 26/12/2018 12:03

Pays Comminges Pyrénées et les deux intercommunalités voisines (Cagire-Garonne-Salat et Pyrénées Hauts-Garonnaises). De la même manière et avec les mêmes partenaires, nous travaillons au développement de la filière bois (énergie, construction) qui est une filière porteuse pour notre région. L'idée est également d'élargir nos horizons, de montrer que les territoires ruraux peuvent apporter de la valeur ajoutée aux territoires urbains, et notamment en matière alimentaire. Nous sommes actuellement en discussion pour tisser un partenariat avec Toulouse Métropole sur la base du développement des circuits courts. Il y a une véritable demande et nous devons y répondre ; c'est un contrat gagnant/gagnant !

Structurer et développer les Zones d'Activité de notre territoire :
Il est crucial d'avancer dans l'ordre : le développement de nos zones a pour préalable nécessaire une réflexion concertée sur les orientations que l'on souhaite donner. Nous ne voulons pas d'un développement anarchique qui se ferait au détriment de la cohérence de notre territoire. Parce que nous voulons une économie ciblée et organisée, respectueuse de l'équilibre de nos différents secteurs et en lien direct avec leurs ressources propres, nous souhaitons donner une orientation thématique aux Zones d'Activités. Par exemple, nous avons dédié la zone d'Ausson à l'installation d'entreprises tournées vers l'alimentaire de qualité. Les zones des coteaux seront davantage réservées aux entreprises en lien avec l'activité agricole, le saint-gaudinois sera, lui, plus à même d'accueillir des porteurs de projet en lien avec l'industrie.

> « Aller chercher de nouveaux partenaires et mettre en avant les circuits courts. »

Pour réussir cela, nous nous sommes donnés les moyens : nous avons recruté un développeur économique qui a pris ses fonctions au 1er avril 2018 et dont la mission principale est de démarcher les entreprises et de vendre l'attractivité de notre territoire (foncier compétitif, qualité de vie…) Et les résultats commencent à se faire sentir : Sur la zone Pyrénéens Portes du Comminges (Ponlat-Taillebourg), trois entreprises vont très prochainement installer leur activité ; un projet d'envergure est également en cours sur la zone voisine d'Ausson. Nous commençons à récolter les fruits de nos efforts et je crois que les mois à venir vont être décisifs pour l'avenir de notre territoire avec l'émergence de projets structurants que j'espère pouvoir vous présenter lors d'un numéro « spécial économie » qui devrait sortir au printemps… »

CC COMINGES magazine v11.indd 11 26/12/2018 12:03

Finances,

une gestion optimisée et transparente une fiscalité maitrisée

Notre responsabilité : rendre compte à nos concitoyens d'un usage efficient de l'argent public.

Quels sont les grands enjeux de cette nouvelle intercommunalité en matière de finances ?

Magali Gasto-Oustric, vice-présidente en charge des Finances : « Comme pour tous les autres domaines, nous avons dû composer avec l'existant ante-fusion ! L'année de la fusion, nous avons présenté un budget de « mise à plat », qui, dans un premier temps, reprenait et agrégeait les 5 budgets antérieurs. Vous vous doutez bien que l'on n'harmonise pas cinq procédures budgétaires différentes en quelques mois ; cela prend nécessairement du temps.

Notre volonté première est la maîtrise de la fiscalité.

> Porter des projets cohérents, à l'échelle de notre nouveau territoire.

Pour cela, nous nous sommes donnés deux objectifs :
- La régulation des dépenses,
- L'optimisation des recettes.»

Quels projets avez-vous priorisé ?

Magali Gasto-Oustric : « Pour autant, nous avons choisi de nous inscrire dans la continuité des projets en cours lancés avant la fusion par les anciennes intercommunalités, dès lors qu'ils nous apparaissaient comme pertinents et valorisant pour notre territoire. C'est ainsi, par exemple, que nous avons repris et finalisé deux projets d'importance :
- Le projet « Maison de la Garonne », initié par la Communauté de Communes du Saint-Gaudinois, qui devrait être achevé en 2019,
- Le projet de Maison des Services lancé par la Communauté de Communes du Boulonnais, dont les travaux débutent prochainement.

Il est évident, que cette fusion, en créant une nouvelle intercommunalité, fait émerger une situation financière nouvelle, qu'il nous revient d'appréhender.

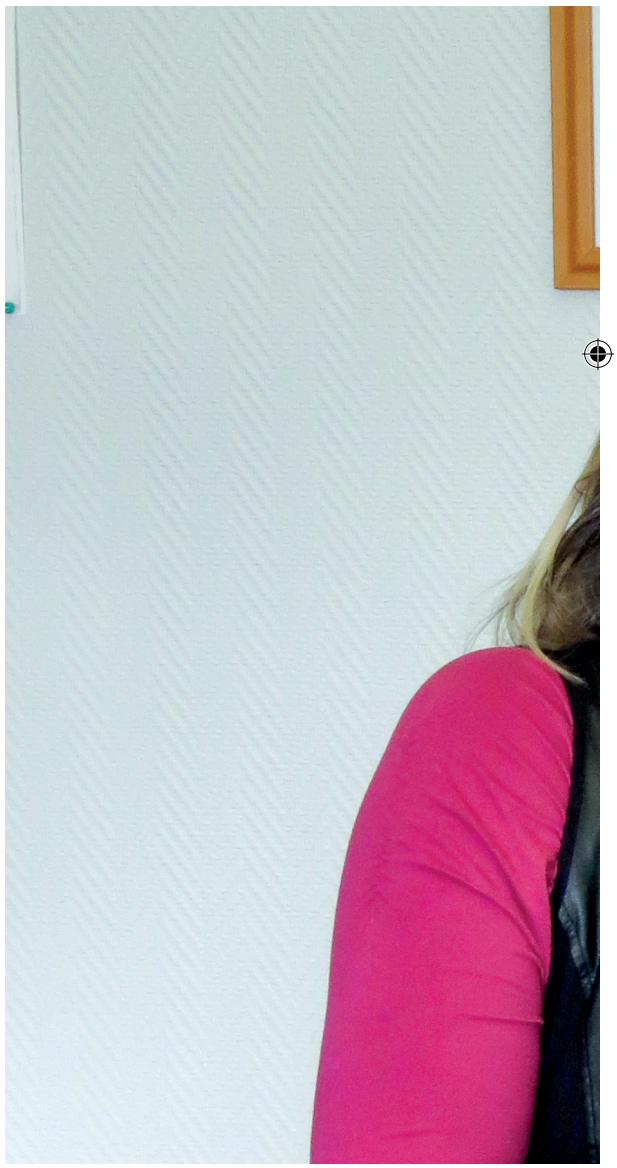

CC COMINGES magazine v11.indd 12 26/12/2018 12:03

> Des investissements réfléchis et concertés, dans l'intérêt général et la maîtrise constante de nos budgets.

Nous avons, par exemple, hérité d'un patrimoine immobilier conséquent qu'il faut désormais gérer, entretenir, optimiser. Nous avons dû apprendre à travailler à une autre échelle et cela requiert nécessairement un temps d'adaptation.

Nous avions besoin de prendre de la hauteur pour réfléchir à des investissements cohérents, pertinents et surtout en lien direct avec nos compétences. Notre taille nous impose d'être avant tout une collectivité de projets, notamment en matière de développement économique.

Une chose, toutefois, a fait l'unanimité : nous souhaitions mettre en place une gestion prudente et maîtrisée des finances tout en maintenant un niveau de service optimal sur l'ensemble du territoire. Notre collectivité possède une superficie de près de 1 000 km^2 ; il n'était pas question pour nous de centraliser les services sur la commune la plus peuplée en « oubliant » les territoires ruraux et, de ce fait, leurs habitants.

Optimiser les coûts de fonctionnement tout en maintenant un service public de qualité au plus près de notre population, tel est notre véritable challenge. Conjuguer service public et efficience est possible à condition d'accepter le fait que les modes de gestion évoluent, les façons de travailler aussi.

Nous devons garder à l'esprit que nous assurons la gestion de l'argent public, celui des contribuables et que ces derniers sont en droit de nous demander des comptes : transparence, probité et intérêt général, telle doit être notre devise ! »

Les chiffres clés

32 931 005€ de fonctionnement

13 000 000€ de masse salariale

495 agents

10 085 335€ d'investissement

CC COMINGES magazine v11.indd 13 26/12/2018 12:03

Petite enfance, enfance, jeunesse,
une offre de service harmonisée et enrichie

Notre volonté d'accueillir une population jeune et dynamique doit se conjuguer avec une offre diversifiée et qualitative en matière d'enfance-jeunesse.

Quel était pour vous l'enjeu principal de cette nouvelle communauté en terme d'enfance-jeunesse ?

Emilie Subra, vice-présidente en charge de l'Enfance-Jeunesse : « En premier lieu, nous avons pris la décision de conserver cette compétence (qui est facultative) car l'échelon intercommunal est apparu à une large majorité d'élus comme le plus pertinent pour répondre à une demande grandissante de la part des parents pour lesquels, bien souvent, les services offerts conditionnent une installation dans tel ou tel endroit. Ainsi, nous avons transféré la compétence au mois de juillet pour les secteurs de Boulogne et Montréjeau qui ne la possédaient pas avant la fusion.
Nous pouvons dire aujourd'hui que nous offrons des services harmonisés sur l'ensemble du territoire. Harmonisés ne signifie pas uniformisés ! Nous maintenons de la diversité dans les activités mais nous proposons une offre de service équitable et une politique tarifaire unique, ce qui nous semble primordial. »

Comment se décline l'offre petite-enfance/enfance-jeunesse sur le territoire ?

Emilie Subra : « En matière de petite enfance, nous disposons aujourd'hui de trois crèches (deux sur St-Gaudens et une sur Montréjeau), d'une crèche familiale (sur St-Gaudens), d'une halte-garderie (sur St-Gaudens), de cinq Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et de trois ludothèques (sur St-Gaudens, Montréjeau et l'Isle en Dodon).

Concernant les ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole, le matin, entre midi et deux et le soir), nous avons un accueil sur chaque école. Je précise que les ALAE ne sont pas une simple garderie : ils sont menés par des encadrants diplômés qui proposent des activités pédagogiques qui s'inscrivent dans un cadre bien précis, validé par la CAF. Nous travaillons d'ailleurs sur une montée en compétence de nos services afin d'offrir un service de qualité à nos concitoyens.

CC COMINGES magazine v11.indd 14 26/12/2018 12:03

Aujourd'hui 54 lieux d'accueil sont répartis sur l'ensemble du territoire. Nous disposons également de quatre ALSH (activités des mercredis et vacances scolaires) sur St-Gaudens, Boulogne, Aurignac et l'Isle en Dodon qui proposent des séjours été et hiver. Notre objectif est de créer une synergie entre les enfants du territoire autour d'activités pédagogiques ciblées. C'est dans cette optique que des partenariats ont été mis en place avec les MJC existantes (St-Gaudens, l'Isle en Dodon, Montréjeau) pour l'organisation des séjours.»

Et pour l'avenir ?
Emilie Subra : « Premièrement, nous comptons beaucoup sur le site internet qui vient de naître pour mieux communiquer auprès du public. Il y trouvera toutes les informations utiles : les différents lieux d'accueil pour les plus petits, les horaires des ALAE, les activités et séjours proposées par les ALSH et, bien évidemment, tous les renseignements sur les tarifs proposés.

Dans un avenir proche, ce site internet proposera un « portail famille » qui permettra le paiement en ligne de toutes les prestations. Des démarches simplifiées en un clic !

Notre ambition est de proposer un service toujours plus diversifié avec du personnel qualifié et professionnel. Aujourd'hui, les parents veulent un service de qualité qui corresponde à leurs attentes et nous devons être à la hauteur. Le temps des garderies est révolu ! »

> « Des services harmonisés, une politique tarifaire équitable et une nouvelle synergie sur le territoire. »

250 familles accueillies en petite enfance

2 500 enfants reçus en ALAE

+120 enfants participants ALSH séjours

200 enfants participants ALSH des mercredis

CC COMINGES magazine v11.indd 15 26/12/2018 12:03

Voirie/ordures ménagères,
une gestion harmonisée

L'entretien des routes et la collecte des déchets : être au plus près des maires de nos communes.

La voirie est une compétence à laquelle les maires, et notamment les maires ruraux, restent très attachés. Comment est-elle exercée par la Communauté de Communes ?

Denis Sarraquigne, vice-président en charge de la Voirie secteur sud et des relations avec le SIVOM : « La première des choses qu'il convient d'expliquer est que la voirie est une compétence facultative des EPCI. Trois anciennes intercommunalités l'exerçaient avant la fusion en régie sur les territoires de l'Isle en Dodon, Boulogne et Aurignac. Et par délégation des communes au SIVOM sur le saint-gaudinois et le montréjeaulais. La question initiale était donc de savoir si la nouvelle intercommunalité allait décider de conserver ou non la compétence voirie. À la quasi-unanimité des élus, il a été décidé de généraliser cette compétence sur l'ensemble du territoire (ce qui a été effectif au 1er janvier 2018). »

> Conserver un service public de qualité et de proximité.

Comment gérez-vous le pool routier ?

Denis Sarraquigne : « Nous avons eu, avant toute chose, la volonté de conserver un service public de proximité sur l'entretien de la voirie. Pour ne pas bouleverser les fonctionnements de but en blanc, nous avons décidé de maintenir les modes de gestions existants avant la fusion : délégation de la compétence au SIVOM pour les territoires de Saint-Gaudens et Montréjeau et en régie sur le reste du territoire. Les compétences sont réelles des deux côtés et ce qui nous importe avant tout, c'est de bénéficier d'un service de qualité, quelle que soit la structure porteuse. 2 666 000 € de travaux sont réalisés chaque année en investissement sur les routes des communes de notre territoire Cœur et Coteaux du Comminges. Nous sommes conscients que la voirie représente une charge importante pour les communes rurales et qu'elles ne peuvent plus l'assurer seules. Nous savons que les maires y sont extrêmement attachés ; c'est pourquoi, même si la compétence est dévolue à la Communauté de Communes, les travaux et projets sont toujours étudiés en concertation avec les élus et les responsables techniques des mairies. »

Avez-vous réfléchi à l'avenir de cette compétence ?

Denis Sarraquigne : « La voirie est une compétence complexe à gérer car elle reste très dépendante des aléas climatiques. Les gros orages de 2018, par exemple, ont générés d'importants travaux qui n'étaient évidemment pas prévus et qui représentent une charge supplémentaire importante pour la Communauté de Communes et le Conseil Départemental.

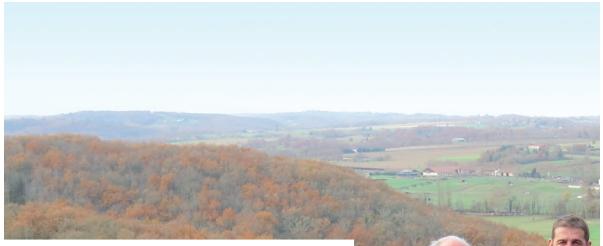

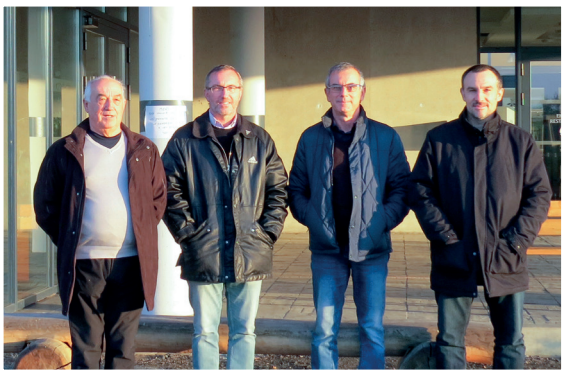

CC COMINGES magazine v11.indd 16 26/12/2018 12:03

Il est crucial que nous soyons présents aux côtés des maires pour trouver des solutions rapides et efficaces. Aujourd'hui, le débat est ouvert sur l'avenir de cette compétence et notamment de sa double gestion (régie et SIVOM), en totale concertation avec le SIVOM afin de trouver la ou les solution(s) optimales(s). Une chose est certaine : quelle que soit l'option qui sera choisie in fine, nous souhaitons conserver un service public de qualité et de proximité. »

Qu'en est-il de la collecte des ordures ménagères sur le territoire ?

Gilbert Sioutac, vice-président en charge de la Voirie secteur nord et des ordures ménagères : « Nous retrouvons pour ce service le même mode de fonctionnement que pour la voirie : délégation au SIVOM pour le territoire de Montréjeau et Saint-Gaudens et en régie pour les secteurs des coteaux. Par contre, dans un souci de cohérence et d'équité, nous avons souhaité homogénéiser les modes de collecte et la TEOM, même si nous avons conscience que ces changements demandent un temps d'adaptation à la population concernée. »

Comment s'organise le tri sélectif sur la Communauté ?

Gilbert Sioutac : « La collecte sélective a été intégralement déléguée au SIVOM; elle s'effectue par le biais de points d'apports volontaire répartis sur l'ensemble du territoire. Une fois collectés, les emballages ménagers sont acheminés vers le Centre de Tri de Villeneuve de Rivière où ils sont triés, compactés, puis transportés vers les usines de recyclage. Notre Communauté de Communes possède également 5 déchetteries (gérées, soit par le SIVOM, soit en régie) qui permettent aux usagers d'apporter les déchets qui ne peuvent être collectés avec les OM ou le tri.

Je tiens à redire l'importance du tri sélectif qui est trop souvent vécu comme une contrainte supplémentaire et hélas, bien souvent boudé par la population. Pourtant, le tri est le premier geste simple que l'on peut faire pour la préservation de notre planète. Trier ses déchets permet de réaliser des économies substantielles, tant sur le plan financier (recette de la vente des matériaux) que sur le plan environnemental (réduction des coûts de l'enfouissement). Aujourd'hui encore, nous déplorons beaucoup trop de décharges sauvages qui sont un fléau et autant de verrues sur notre territoire.
Il faut savoir que des amendes pouvant aller jusqu'à 150 000 € sont prévues par le Code de l'Environnement ; même si notre volonté est d'éduquer avant de sanctionner, les citoyens doivent comprendre que nous ne resterons pas sans agir si cette situation perdure. Mais j'ai foi en l'avenir et notamment dans les jeunes générations qui sont très sensibilisées aux problématiques de l'environnement : il est certain que nos enfants trieront mieux que nous ! »

> « Être à l'écoute des communes, notamment des plus petites. »

Gérez-vous d'autres services à la population ?

Gilbert Sioutac : « Oui. Nous avons deux types de services mutualisés que nous avons créés à la demande des communes : tout d'abord, le Service Intercommunal de Gestion des Mairies (SIGEMA) qui permet aux petites communes de bénéficier de la mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie (pour un temps de travail inférieur à un mi-temps) : du personnel formé et qualifié, des remplacements facilités, ce service est devenu incontournable pour de nombreuses petites communes ; Ensuite, le service d'entretien des espaces verts communaux dont le principe est le même que le SIGEMA : il s'agit, encore une fois, d'être présent aux côtés des plus petites communes qui ne peuvent pas recruter un employé communal. Nous leur assurons, par le biais d'une convention fixant la durée et la périodicité des interventions, la mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes pour réaliser divers travaux en fonction des besoins.

À travers ses services, nous affirmons notre volonté de défendre les services de proximité, notamment dans les secteurs les plus ruraux : une collectivité XXL, certes, mais qui maintiendra son ancrage auprès de la population ! »

CC COMINGES magazine v11.indd 17 26/12/2018 12:03

Politique sociale,
nouvelle dimension, nouveaux enjeux

Harmoniser l'action sociale sur l'ensemble de notre territoire.

Qu'est-ce que la fusion a modifié dans le secteur social ?

Alain Boubée, vice-président en charge du Social : « La première action d'importance que nous avons menée a été l'extension du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) sur l'ensemble du territoire de la communauté.
Ses missions sont plurielles :

- L'action sociale légale (aide au montage de dossiers APA, obligation alimentaire, RSA, domiciliation…),
- L'action sociale facultative (aides financières ponctuelles pour les personnes en difficulté…),
- L'action sociale en matière de logement (demandes et instruction pour le logement social),
- Le Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile (SAAD) que nous avons maintenu sur le secteur du boulonnais, les autres secteurs étant assurés, soit par le SICASMIR (saint-gaudinois), soit par l'ADMR (Aurignac, l'Isle en Dodon), soit par les deux ou service communal (Montréjeau).

Nous devons garder à l'esprit que nous sommes dans un territoire fragile, globalement les revenus des ménages sont plutôt faibles, en particulier dans les zones les plus rurales. Saint-Gaudens compte également un « quartier prioritaire cœur de ville ». Le conseil communautaire a donc fait le choix de confier l'action sociale à la communauté pour garantir une équité territoriale, adapter les services à la population et garantir l'accès au droit et à l'information à tous les habitants. »

Le social est une thématique très vaste. Que comptez-vous entreprendre et quels choix souhaitez-vous faire pour l'avenir ?

Alain Boubée : « Tout d'abord, nous nous sommes placés dans la continuité des actions sociales impulsées dans les intercommunalités ante-fusion.
Un exemple : la concrétisation du projet de Maison des Services à Boulogne sur Gesse. Ce projet avait été initié par la CC du Boulonnais et la CC Cœur et Coteaux du Comminges l'a poursuivi et finalisé puisque les travaux doivent commencer en ce début d'année. Situé dans l'ancien EHPAD (dit « pavillon Bergougnan »), elle accueillera une micro-crèche, le Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile (SAAD), la bibliothèque, le Trésor Public, un espace de co-working ainsi que les permanences de divers partenaires.

Son ouverture est prévue fin 2019. Nos objectifs sont clairs : maintenir les services dans les territoires, et particulièrement dans les territoires les plus ruraux.
Cela correspond à un véritable besoin et à une véritable attente du public, notamment des personnes âgées. La Communauté de Communes s'inscrit pleinement dans cette démarche.

CC COMINGES magazine v11.indd 18 26/12/2018 12:03

> Adapter les services à la population et garantir l'accès au droit et l'information à tous les habitants.

Notre volonté pour l'avenir se concentre aujourd'hui autour de 3 grands axes :

- Le Centre Social Azimut : lieu d'échanges et de rencontres, Azimut bénéficie d'une forte assise sur le territoire, que nous souhaitons renforcer. C'est pourquoi, le projet social est à ce jour en refonte et en cours de renouvellement avec la CAF afin de répondre au mieux aux attentes de notre public et à la totalité du périmètre de la communauté voire au delà.

- Nous avons également pour objectif à court terme le déploiement d'antennes du CIAS sur tous les sites de la Communauté de Communes avec un premier niveau d'accueil et d'information pour les usagers comprenant la présence d'un médiateur numérique. Ceci nous paraît primordial pour limiter la fracture sociale qui, en matière d'accès au numérique, est réelle dans le monde rural et vis-à-vis des personnes les plus fragilisées.

Notre volonté est de parvenir à une labellisation des sites en Maison des Services Publics afin de garantir à tous les administrés une équité de service sur l'ensemble du territoire.

- Enfin, nous souhaitons continuer le travail partenarial mené avec les autres acteurs du territoire : la Mission Locale, le Conseil Départemental, notamment les Maisons Des Solidarités (au des maison des services), les associations comme le Relais, le Secours populaire, la MJC du Saint-Gaudinois, ou Femmes de Papier… Un de nos objectifs est de rendre plus lisible et plus claire l'action de nos structures. Le conseil d'administration du CIAS joue un rôle majeur, il permet d'échanger sur des problématiques communes. Je souhaite remercier ici, ses membres, la Directrice ainsi que l'ensemble des services pour leur participation active. »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Cœur et Coteaux Comminges a été créé par la Communauté de Communes au 01/01/2018. Celle-ci le subventionne à hauteur de 500 000 € pour un budget d'environ 1 000 000 € (hors SAD).

Il est administré par son propre conseil d'administration, composé des membres suivants :

- **Collège des élus** : Loïc Le Roux de Bretagne, Alain Boubée, Jean Subra, Annie Navarre, Francisca Bringuier, Pierrette Fenard, Denis Sarraquigne, François Caraoue, Philippe Lagrange.
- **Collège des associations** : Delphine Canal (ACCJSE), Rémy Martin (AFIDEL), Bernadette Cerciat (APF), Bernard Loubet (CFDT Retraités), Corinne Cazes (Femmes de papier), Michèle Travert (FNATH), Stephan Precigout (Mission Locale), Jean Cotelle (Secours Populaire).

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois depuis sa création.

Le CIAS est chargé de mettre en œuvre la politique sociale définie par le conseil communautaire. Une commission sociale a été créée au sein de la communauté. C'est une commission active et dynamique qui s'est réunie 8 fois.

CC COMINGES magazine v11.indd 19 26/12/2018 12:03

Aménagement du territoire,
notre ambition pour demain

Notre challenge : améliorer le cadre de vie en réalisant un aménagement concerté et durable.

L'urbanisme est devenu un enjeu majeur pour les collectivités. Quels sont les choix de la Communauté de Communes en la matière ?

Jacques Féraut, vice-président en charge de l'Urbanisme : « Tout d'abord, il faut expliquer que nous avons hérité d'une situation particulière : sur les 5 intercommunalités qui composent la CC Coeur & Coteaux Comminges, 2 avaient déjà la compétence « urbanisme » : les terres d'Aurignac et les Portes du Comminges (l'Isle en Dodon). Les Terres d'Aurignac avaient prescrit un PLU intercommunal (PLUi) ; notre Communauté de Communes a donc dû prendre, de facto au 1er janvier 2017, la compétence « urbanisme », qui regroupe le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui a été délégué au PETR Pays Comminges Pyrénées et la réalisation des documents d'urbanisme (PLU et cartes communales). Pour autant, je pense, avec une grande majorité d'élus, que cette compétence «imposée» est un véritable atout car elle permet à la Communauté de Communes d'être partie prenante pour l'aménagement de son territoire.
Pour un aménagement concerté et cohérent sur l'ensemble du territoire, toutes les communes doivent être couvertes par un document d'urbanisme. Après réflexion, le conseil communautaire a choisi d'élaborer des PLU infra-communautaires, plutôt qu'un PLUi unique, ce que la loi autorise, par dérogation, pour les EPCI de plus de 100 communes (nous en avons 104).
En effet, le territoire de notre Communauté de Communes est extrêmement étendu (près de 1000 km²). De ce fait, nous avons défini 4 secteurs, en fonction de leur spécificité :

> « Harmoniser sans uniformiser : un aménagement conforme à la législation mais qui tienne compte des spécificités territoriales. »

28 communes
6 468 habitants

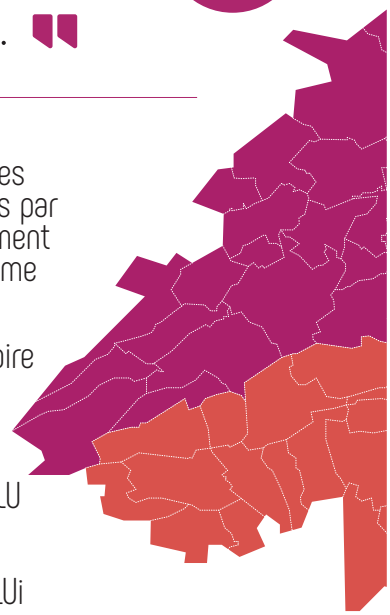

71 communes couvertes par un document d'urbanisme

70% du territoire couvert

43 par un PLU

19 par un PLUi

9 par des cartes communales

CC COMINGES magazine v11.indd 20 26/12/2018 12:03

- Les Terres d'Aurignac (le tracé du PLUi approuvé le 25/09/17 a été maintenu),
- Le secteur « Coteaux Nord »,
- Le secteur « Coteaux Sud »,
- Le Secteur Coeur et Plaine de Garonne

L'aménagement de ces secteurs sera coordonné par un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui traduira spacialement les grandes orientations de notre projet de territoire. Il s'inscrira dans la logique nationale fixée par les lois Grenelle II et ALUR dont les grands principes sont :

- La préservation des espaces naturels et agricoles
- La limitation de l'étalement urbain
- L'économie du foncier

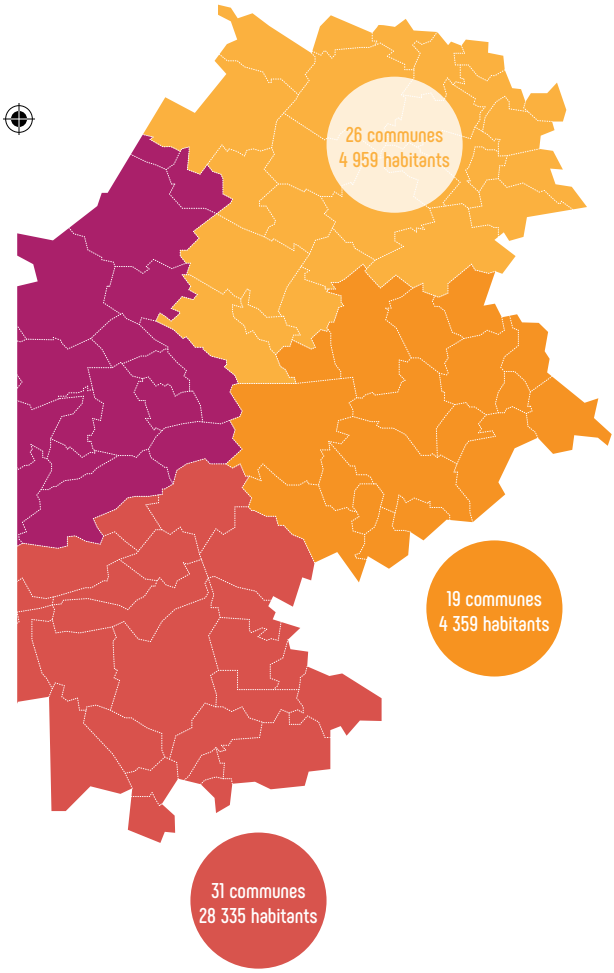

À noter que notre projet d'aménagement devra être également conforme aux orientations SCoT qui sera approuvé en juin 2019. Au-delà de ces contraintes, notre rôle d'élus est de garantir le développement de ce territoire rural qu'est le Comminges, de défendre ses intérêts à une échelle pertinente et non dans une logique d'intérêt particulier ni de métropolisation. Les études seront lancées dès 2019 et nous envisageons l'approbation du PADD fin 2020. Il faut souligner que cette démarche de la Communauté de Communes, par son ampleur, est à la fois ambitieuse et totalement innovante. »

Quid des documents d'urbanisme qui existaient avant la fusion ?

Jacques Féraut : « Dès sa constitution, la Communauté de Communes s'est engagée à achever les documents lancés ante-fusion et à faire évoluer les documents existants. Ainsi, 6 documents ont été approuvés par le conseil communautaire et 21 procédures sont en cours. Au demeurant, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) nous impose un débat annuel sur la politique locale de l'urbanisme auquel participent tous les maires et les conseillers communautaires. Il s'agit pour nous d'un moment de concertation crucial pour notre territoire car il permet d'informer et de consulter les communes et les partenaires sur la stratégie d'aménagement de l'espace communautaire à moyen et long terme. Ce débat s'est tenu en mai 2017 et juin 2018. »

En dehors de l'élaboration des PLU infra-communautaires, avez-vous d'autres projets ?

Jacques Féraut : « Oui, en tant que collectivité de plus de 30 000 habitants comportant une commune de plus de 10 000 habitants, nous sommes dans l'obligation d'élaborer un Programme Local de l'Habitat (PLH). Un PLH est un document stratégique de programmation qui retrace l'ensemble de la politique locale en matière d'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et constructions nouvelles, population spécifique…

5 enjeux seront pris en compte :

- Répondre aux besoins en logements et hébergements ;
- Favoriser le renouvellement urbain ;
- Favoriser la mixité sociale ;
- Améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées ;
- Assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre en logements.

Notre objectif est non seulement d'engager la réflexion sur l'habitat mais aussi d'organiser un plan d'actions portant notamment sur les centre-bourgs, la réhabilitation des îlots dégradés, la traversée des villages, ceci afin de répondre aux besoins de la population et de valoriser notre cadre de vie. En résumé, nous voulons nous donner les moyens de faire de notre territoire un secteur attractif, capable d'attirer une population active qui le dynamisera. Cela ne se fera pas en quelques mois et demandera des efforts et de la concertation mais c'est la ligne que nous nous sommes tracée et c'est sans complexe que nous affichons notre ambition pour l'avenir. »

CC COMINGES magazine v11.indd 21 26/12/2018 12:03

Le développement durable,
un engagement pour l'avenir

La problématique environnementale va devenir un enjeu crucial dans les décennies à venir : notre gestion d'aujourd'hui doit anticiper les défis que nous aurons à relever demain.

La thématique du développement durable est l'un des enjeux majeur du monde contemporain. Quelles sont les actions de la Communauté de Communes dans ce domaine ?

Alain Fréchou, vice-président en charge du Développement Durable : « Nous sommes concernés au premier chef par cette problématique, en premier lieu par le biais de la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) qui est devenue une compétence obligatoire pour les EPCI depuis le 1er janvier 2018. La GEMAPI répond à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein de la réflexion sur l'aménagement des territoires : une échelle plus pertinente qui permettra davantage de solidarité territoriale.»

Concrètement, comment cette compétence est-elle exercée ?

Alain Fréchou : « Nous avons choisi la gestion de proximité en donnant la compétence aux Syndicats existants : ainsi ce sont les élus locaux, qui représentent et connaissent leur territoire, qui gèreront nos rivières. Pour cela, 4 Syndicats doivent être créés : Le Syndicat de la Save et de ses Affluents, le Syndicat de la Gimone, le Syndicat de la Louge et du Touch et le Syndicat de la Garonne Amont. A ce jour, seul le Syndicat de la Save et de ses Affluents est créé ; les autres sont en cours de création afin d'intégrer le bassin versant de tout le territoire intercommunal. Notre mission première est de veiller à ce que les clés de répartition qui instaureront la taxe GEMAPI soient les plus équitables possibles et que l'entretien soit vraiment représentatif de tout le bassin versant. En tant que vice-président en charge du développement durable, je suis également représentant de la Commission Locale de l'Eau (CLE) sur le secteur Garonne Pyrénéenne. Un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) est en cours d'élaboration qui aura pour mission (parmi 100 autres mesures) de gérer la Garonne avec les étiages* et les zones humides et de créer une

> « La Maison de la Garonne et le PCAET : 2 projets structurants portés par la Communauté de Communes. »

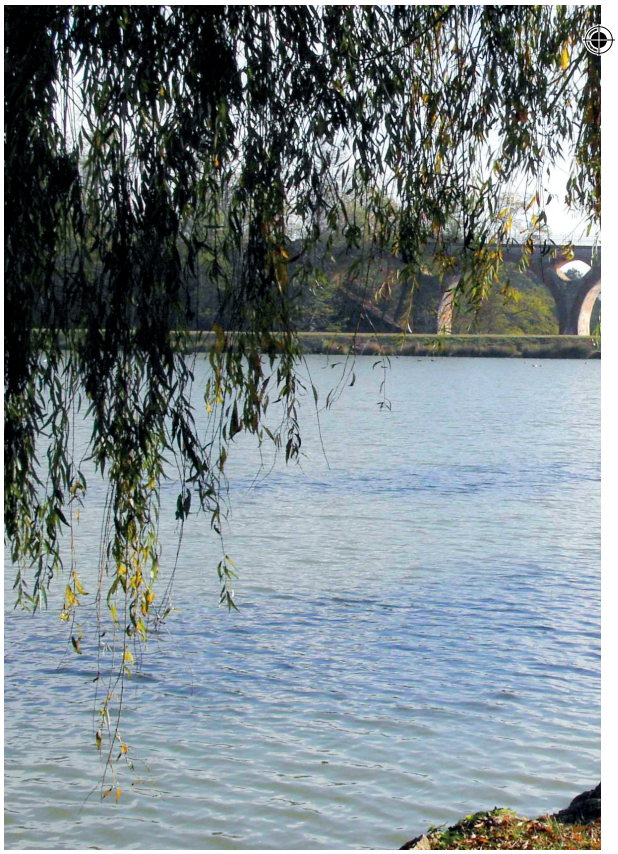

CC COMINGES magazine v11.indd 22 26/12/2018 12:03

réglementation sur tout le bassin versant de la Garonne. Ces mesures seront par ailleurs reprises dans le SCOT. »

Pouvez-vous nous parler des réalisations et projets en cours ?

Alain Fréchou : « Nous avons concrétisé un projet qui avait été lancé par la Communauté de Communes du Saint-Gaudinois et qui nous est apparu comme structurant pour notre territoire : la Maison de la Garonne. Pourquoi ? Parce que la Garonne constitue l'un des points névralgiques de notre territoire, qu'elle concentre un patrimoine naturel, culturel, historique qui fait partie de la vie des commingeois et qu'il nous semblait évident de nous poser dans la continuité d'un projet qui mettait tout cela en exergue. Concrètement, nous avons fait l'acquisition d'un bâtiment, sur la commune de Miramont de Comminges, qui est en lui-même chargé d'histoire puisqu'il logeait les espagnols ayant fui leur pays lors de la guerre civile de 1936. Sa vocation sera multiple : un lieu historique pour les raisons que je viens d'évoquer, un lieu mémoire du patrimoine industriel en lien avec les deux ouvrages hydroélectriques que comptait Miramont de Comminges, un lieu ressource d'observation du fleuve, un lieu de découverte et de sensibilisation au milieu naturel et enfin, un lieu d'échanges et de rencontres.

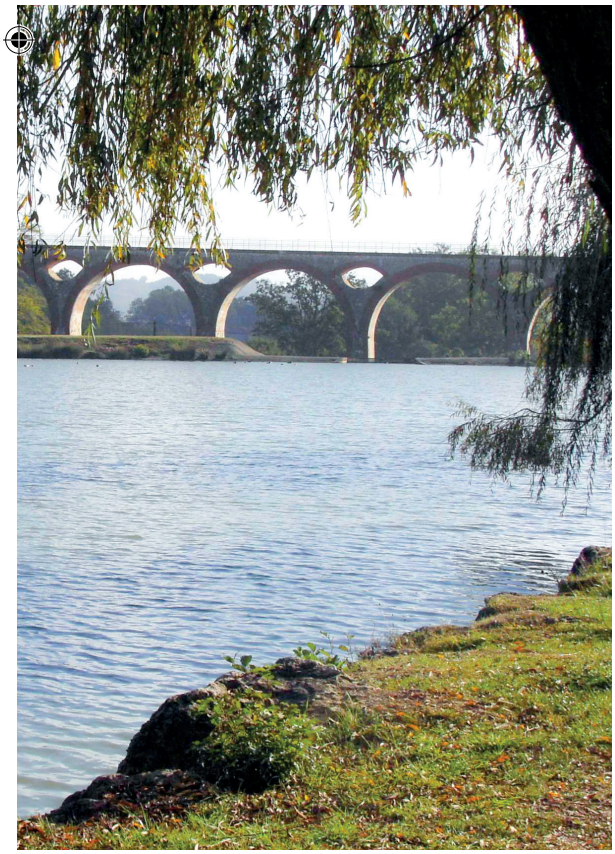

Projet subventionné à 75%, la finalisation de la Maison de la Garonne et prévue pour 2019 et sera, à n'en pas douter, un formidable outil de promotion du territoire. Nous travaillons également sur deux autres projets d'importance :

- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le PCAET a pour objectif principal de lutter contre le réchauffement climatique. Il est obligatoire pour les communautés de communes de plus de 20 0000 habitants et porté par le PETR Pays Comminges Pyrénées. Nous travaillons sur la mise en place de « fiches actions » autour des thèmes des déplacements (valorisation du covoiturage, création d'aires de parking…), de la réhabilitation des locaux (isolation, bilan énergétique…) et des énergies renouvelables (méthanisation, photovoltaïque). Notre rôle est un rôle de conseil et d'accompagnement vis-à-vis du public qui doit prendre conscience de l'importance grandissante des enjeux environnementaux.

Les PAT sont issus de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 ; ils s'appuient sur un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifient les atouts et les contraintes du territoire.

Notre objectif est de valoriser et de distribuer les produits locaux, ce qui passe nécessairement par une communication optimisée mais également par un recensement préalable des « petits producteurs ». Notre volonté : les mettre en avant en mettant l'accent sur les circuits courts.

Le Comminges regorge de produits de qualité. Il faut maintenant mettre les producteurs et les consommateurs en réseau et aller chercher de nouveaux partenariats en nous tournant vers le monde urbain qui ne demande qu'à mieux manger. Des projets collaboratifs sont en train de voir le jour et j'espère réellement qu'ils parviendront à aboutir dans un proche avenir. »

Quels sont les autres domaines d'intervention de la Communauté de Communes ?

Alain Fréchou : «En lien avec la compétence « développement économique », nous assurons la gestion des ZAE (Zones d'Aménagement d'Entreprises). En quelques mots, cela signifie que nous sommes à l'écoute des entreprises qui souhaitent s'installer sur notre territoire en leur proposant un accompagnement personnalisé (montage des dossiers de demande de subvention, orientation en matière de constructibilité…) »

*Etiage : Période de l'année où un cours d'eau atteint son point le plus bas.

CC COMINGES magazine v11.indd 23 26/12/2018 12:03

Les transports,
un service crucial en secteur rural

Loin de l'offre diversifiée des secteurs urbains, notre service prend toute son importance auprès d'un public parfois fragilisé, qui ne dispose pas toujours de moyens de transport personnel.

Quelle est l'action de la Communauté de Communes en matière de transport ?

Évelyne Sansonetto, vice-présidente en charge des Transports : « Tout d'abord, je tiens à dire que ce service revêt une extrême importance dans un secteur comme le nôtre : en zone urbaine, les habitants ont l'embarras du choix pour se déplacer : bus, métro, tramway… Dans notre monde rural, le véhicule personnel est souvent le seul moyen de transport et les personnes qui n'en possèdent pas se trouvent, de fait, marginalisées. C'est la raison pour laquelle, le service que nous leur offrons est avant tout un service vecteur de lien social, qui leur permet d'accomplir leurs tâches quotidiennes en toute indépendance et cela reste fondamental. »

Ghislaine Voglimacci, directrice Régie des Transports : « Je confirme que nous avons un rôle social majeur : la fracture numérique est réelle dans nos territoires ruraux et exclut de plus en plus de personnes, notamment les personnes âgées. Lorsque les gens nous appellent, ce n'est jamais uniquement pour prendre rendez-vous ; ils ont besoin de parler, d'échanger, de se sentir écoutés. En ce sens, le service des transports va bien au-delà de sa vocation première… »

> « Un service vecteur de lien social et d'échanges. »

Concrètement, comment le service est-il organisé ?

Évelyne Sansonetto : « Le service se divise en deux parties :

Le Transport A la Demande (TAD) : c'est un service régulier qui allie les avantages du bus et du taxi avec des horaires et des destinations fixes. Ce service est proposé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à toute personne qui en fait la demande.

Les lignes régulières :

- Le Movibus : C'est un service destiné aux personnes à mobilité réduite qui dessert Saint-Gaudens et sa périphérie. Pour en bénéficier, il est nécessaire de faire un dossier de demande préalable. Toutes les démarches se font auprès de la régie des transports.
- Le Movigo : Le Movigo s'adresse aux personnes (sous condition de ressource) qui souhaitent se déplacer et ne disposent pas forcément d'un véhicule personnel. Il totalise 7 lignes : 6 qui desservent les quartiers (dont le cœur de ville) et 1 qui dessert les zones commerciales.

Des plaquettes sont à dispositions des usagers à bord des navettes, à la Communauté de Communes, à l'Office de Tourisme, à la mairie de St-Gaudens et à la gare. »

Ghislaine Voglimacci : « Il faut également rappeler que le transport est une compétence de la Région qui est Autorité Organisatrice de Mobilité

CC COMINGES magazine v11.indd 24 26/12/2018 12:03

(AOM) ; la Communauté de Communes exerce par délégation l'organisation des transports sur son territoire. Nous travaillons donc en collaboration étroite avec les services de la Région. »

Avez-vous envisagé l'évolution de ce service et si oui en quel sens ?

Évelyne Sansonetto : « À la fusion, nous avons hérité d'une situation forcément disparate où seul le TAD était présent sur l'ensemble du territoire. De ce fait, les lignes régulières (Movigo et Movibus) ne concernent, à ce jour, que Saint-Gaudens et sa périphérie. Aujourd'hui, pour des raisons évidentes d'équité du service sur l'ensemble du territoire, nous devons mener une réflexion sur l'extension de ce service à l'intégralité de la Communauté de Communes. Les personnes qui habitent dans les secteurs les plus excentrés ont, elles aussi, le droit de bénéficier d'un service de transport. Mais il faut pour cela penser une toute nouvelle organisation du service et c'est ce sur quoi nous travaillons avec notre principal partenaire, la Région. »

Ghislaine Voglimacci : « L'harmonisation de ce service va effectivement demander de la réflexion et du temps afin d'aboutir à une organisation optimale.
Pour autant, nous avons d'ores et déjà des pistes d'amélioration du service actuel, notamment en matière de communication. Nous réfléchissons avec la Région sur la mise en place de panneaux intermodaux qui permettraient aux usagers d'avoir les horaires de passage en direct : il est extrêmement important que ces informations puissent être visibles du plus grand nombre.
Enfin, les services techniques travaillent à la mise en place d'abris bus qui matérialiseront les arrêts ainsi que des passages piétons qui en sécuriseront l'accès. Les horaires des navettes seront également affichés sur les abris bus. Cette réalisation est aujourd'hui une priorité. »

CC COMINGES magazine v11.indd 25 26/12/2018 12:03

Tourisme,

se donner les moyens de nos ambitions

Le Comminges est riche d'un patrimoine exceptionnel : à nous de le mettre en valeur !

La politique touristique a-t-elle été impactée par la fusion ?

Jean-Paul Manent-Manent, vice-président en charge du Tourisme : « Oui, au premier chef ! La fusion des Offices de Tourisme a marqué un véritable tournant dans l'organisation qui était la nôtre, nous obligeant à repenser notre façon de travailler et à redéfinir nos objectifs autour d'une politique touristique harmonisée. C'est un travail de longue haleine qui a été mené depuis le 1er janvier 2017 par Michel Auberdiac et ses équipes que je tiens personnellement à remercier pour leur engagement. Depuis le mois de juin 2018, un nouveau Président a été élu en la personne de David Cottereau : c'est à lui que revient la charge, en collaboration avec la Communauté de Communes, de mettre en place la nouvelle politique touristique de notre territoire, lequel ne manque pas d'atouts ! Ce qui est certain, c'est que le tourisme ne connaît pas de frontières administratives et que si nous voulons être efficaces et attractifs, nous devons construire l'avenir en collaboration avec les territoires voisins : c'est au niveau du PETR Pays Comminges Pyrénées que l'action touristique prendra tout son sens ! Concrètement, nous avons fusionné les 5 Offices de Tourisme en un seul Office dont le siège est à Saint-Gaudens. Les anciens Offices sont devenus des Bureaux d'Information Touristique (B.I.T.), chargés de la mise en place d'une politique touristique globale. Mais harmoniser ne veut pas dire recentraliser, bien au contraire ! Notre action n'aura de sens que si elle s'exerce sur l'ensemble du territoire… »

> « Être capable de proposer une offre adaptée et modernisée. »

Quelles sont les grandes lignes de la politique touristique que vous souhaitez mettre en place ?

Jean-Paul Manent-Manent : « Nous souhaitons en premier lieu, concentrer nos efforts sur le développement du tourisme vert. Sous cette appellation, se regroupent plusieurs axes de travail : Tout d'abord, les sentiers de randonnées sur lesquels nous avons engagé un véritable travail. À ce jour, 59 parcours (pédestre, équestre et cyclo) sont opérationnels, ce qui représentent environ 800 kms de chemins et nous avons comme objectif d'atteindre 70 parcours sur notre territoire. Pour cela, il est également nécessairement de faire un état des lieux

CC COMINGES magazine v11.indd 26 26/12/2018 12:03

> Le déploiement numérique de l'offre touristique : un atout indispensable.

et une classification de l'offre en matière d'hébergement car il faut être en mesure de proposer un hébergement qui corresponde à la demande. Et cette demande évolue très vite. Le touriste d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier et notre rôle est de cibler le touriste de demain. Les courts séjours sont de plus en plus plébiscités. Nous avons l'obligation de nous adapter. Enfin, nous avons la chance, en Comminges, de bénéficier de produits de terroir de qualité qu'il est de notre devoir de promotionner, de faire connaître, d'exporter. La découverte de notre gastronomie s'intègre d'ailleurs parfaitement dans celle de notre patrimoine naturel et culturel, l'idée étant d'être capable de proposer des circuits qui présentent notre territoire sous toutes ses facettes.

Mais nos atouts doivent être mis en exergue et valorisés. À cette fin, nous travaillons actuellement sur l'une de nos priorités : le déploiement numérique de l'offre touristique. En effet, ce projet est inhérent à la nécessité de s'adapter à la situation actuelle : 90% des réservations se font par internet et ces même personnes planifient également leur séjour (visites, activités) en surfant sur le net. Deux outils sont actuellement en cours d'élaboration :

- Un portail promotionnel web,
- Une application smartphone.

Ces outils sont aujourd'hui indispensables si l'on veut développer une politique touristique cohérente, attractive et dynamique. Notre rôle, celui de la Communauté de Communes, est de rassembler les énergies du territoire, de créer une synergie entre les différents acteurs du tourisme et de les accompagner dans la mise en place de leur politique promotionnelle. Pour cela, nous travaillons main dans la main avec l'Office de Tourisme Cœur et Coteaux du Comminges qui reste l'instance organisatrice et décisionnelle de notre politique touristique.»

CC COMINGES magazine v11.indd 27 26/12/2018 12:03

Le territoire

La Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

Elle est issue de la fusion, au 1er janvier 2017, de cinq intercommunalités :

- La Communauté de Communes du Saint-Gaudinois,
- La Communauté de Communes Nébouzan-Rivière-Verdun,
- La Communauté de Communes des Terres d'Aurignac,
- La Communauté de Communes du Boulonnais,
- La Communauté de Communes des Portes du Comminges

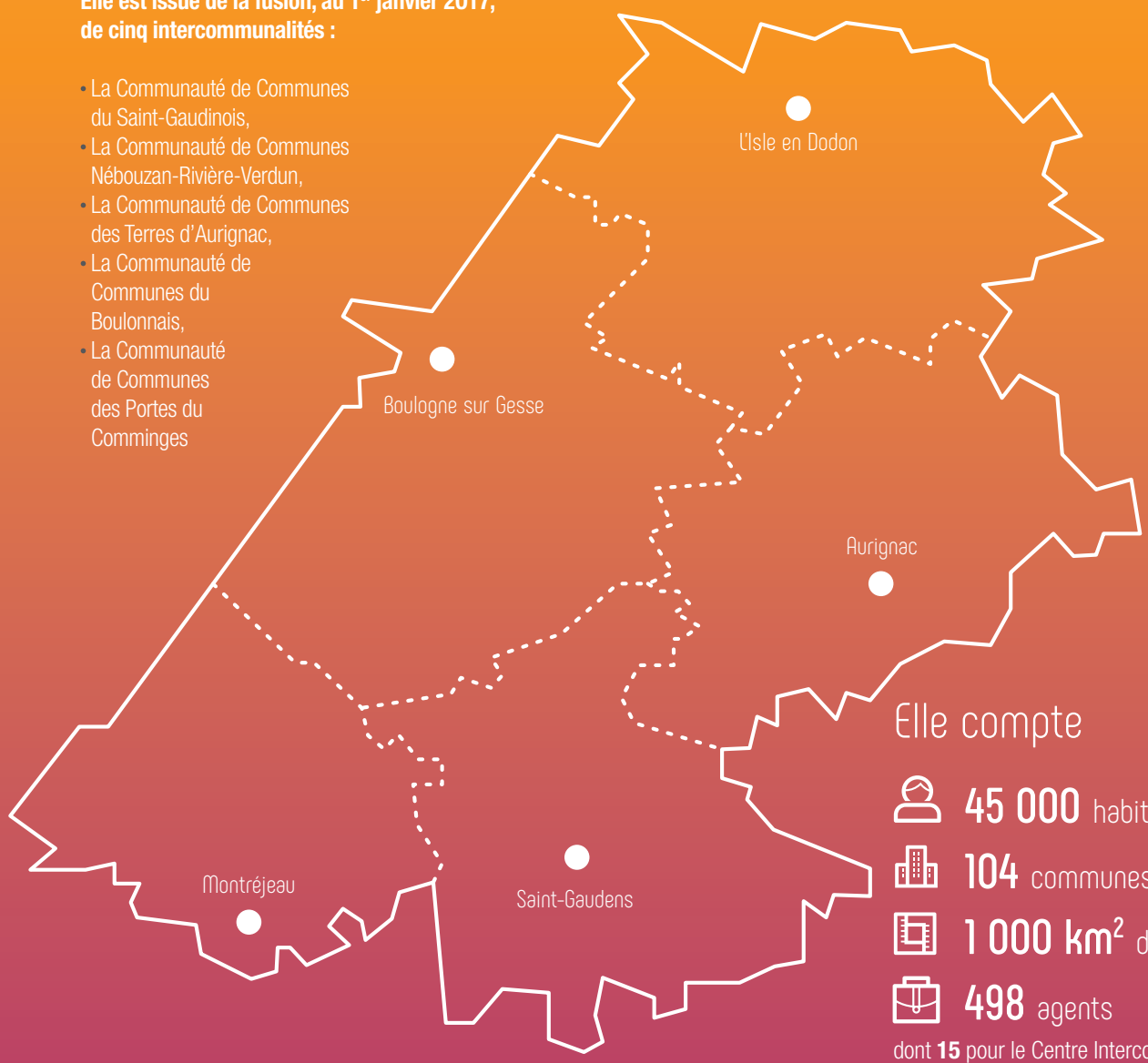

Elle compte

45 000 habitants

104 communes

1 000 km² de superficie

498 agents

dont **15** pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale, **7** pour les transports et **57** pour le servicede soin et d'aide à domicile

CC COMINGES magazine v11.indd 28 26/12/2018 12:03